Laudatio de Jacques Delors

Monsieur le Président de la Confédération Suisse,
Monsieur le Conseiller d'Etat, membre du Gouvernement Vaudois,
Monsieur le Président Valery GISCARD D'ESTAING,
Monsieur le Chancelier Helmut SCHMIDT, Cher Helmut,

Cher Professeur RIEBEN,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

C'est un bonheur que de recevoir mission de prononcer la laudatio de Monsieur le Président GISCARD D'ESTAING et du Chancelier SCHMIDT à l'occasion de la remise de la Médaille d'Or de la Fondation Jean Monnet.

Nul doute que cette cérémonie demeure un événement marquant dans l'histoire de la Fondation, comme l'illustre d'ailleurs la présence, en cette salle, d'une assistance à la fois prestigieuse et nombreuse.

Vous me permettrez, en cette circonstance, de saluer en votre nom à tous, le gardien de la mémoire de Jean Monnet et de la flamme européenne, le Professeur Henri RIEBEN. On ne louera jamais assez son enthousiasme, sa rigueur, sa curiosité intellectuelle. Il accueillit, en 1992, un des Carrefours de la Science et de la Culture que j'organisais pour stimuler la réflexion culturelle et éthique autour de l'Europe. Et c'est tout naturellement que fut développé ici le thème du modèle européen de société, si cher à Henri RIEBEN, participant actif et inspiré de ce colloque.

Le Professeur a bien choisi son moment pour honorer ces deux Hommes d'Etat qui, entre autres actions déterminantes, portèrent la vision et le projet d'une monnaie européenne. Or, celle-ci, déjà en vigueur dans les échanges fiduciaires, prendra à partir du 1er janvier 2002, la forme concrète de billets de banque et de pièces de monnaie. Comment, ainsi que je le rappellerai par la suite, dissocier ces deux grandes personnalités qui ont œuvré, décidé, puis milité ensemble ?

Cette laudatio, vous le comprenez bien, sera consacrée à la genèse de ce grand projet. Mais je ne voudrais pas, pour autant, oublier les autres traits de leur carrière. Quelques mots là où il faudrait deux livres.

Valery GISCARD D'ESTAING

Valery GISCARD D'ESTAING, depuis son engagement militaire en 1944, était aux affaires dès l'âge de vingt-neuf ans, au cabinet du Président du Conseil Edgar FAURE, puis élu député du Puy de Dôme à trente ans. Il n'a cessé depuis de se présenter aux suffrages de ses concitoyens. Aujourd'hui, toujours député, il assure également la Présidence de la Région Auvergne.

Son combat pour l'Europe ne s'est pas arrêté puisque le Comité pour l'Union Monétaire de l'Europe poursuit ses activités. Après avoir, comme député, de 1989 à 1993, participé avec constance et efficacité aux travaux du Parlement Européen, il a présidé le Mouvement Européen International de 1989 à 1997, puis préside, depuis 1998, le Conseil des Communes et des Régions d'Europe.

Mais pour revenir au cœur même de notre sujet, je voudrais surtout insister sur la

compétence et l'expérience acquises dans les domaines monétaire et financier. Nommé, en 1959, Secrétaire d'Etat aux Finances, puis en janvier 1962, Ministre des Finances et des Affaires Économiques, il traversa la fin des "Golden Sixties" et eut le pressentiment d'une crise, à la fois monétaire et financière, qui allait secouer le monde occidental et mettre à mal l'édifice encore fragile de la Communauté Européenne. Il fut amené à quitter son poste en 1966, pour des raisons d'équilibre politique, telles que les considérait le Premier Ministre Georges POMPIDOU. Lorsque ce dernier fut élu Président de la République, en 1969, Valery GISCARD D'ESTAING retrouva la rue de Rivoli, dans le gouvernement de Jacques CHABAN DELMAS.

Toutes ces difficultés affrontées, tout ce capital d'expérience accumulé, Valery GISCARD D'ESTAING allait s'en saisir quand il eut accédé à la magistrature suprême, Président de la République de 1974 à 1981. Il avait alors l'autorité et les moyens de donner les impulsions nécessaires, en pleine osmose et en action conjointe avec Helmut SCHMIDT.

Helmut SCHMIDT

Helmut SCHMIDT était né assez tôt dans le siècle pour devoir affronter la deuxième guerre mondiale, soldat sur le front de l'Est, puis prisonnier de guerre. Dès 1946, il adhérait au SPD, puis était en charge du service politico-économique du Land de Hambourg. Élu, en 1953, député au Bundestag, il franchit les échelons de responsabilité, à tel point que dès 1961, il marquait un de ses intérêts prioritaires en publiant un papier de stratégie "Défense ou vengeance". Il a acquis depuis une compétence reconnue dans tous les domaines de la géo-politique, de la stratégie militaire, avec une indépendance d'esprit que je me plais à souligner.

Après quatre ans passés comme Ministre de l'Intérieur du Land de Hambourg, il revint au Bundestag, présider le Groupe parlementaire.

Ainsi fut-il nommé Ministre de la Défense, de 1969 à 1972, dans le premier gouvernement de Willy BRANDT. Puis vint, en 1972, le temps de son autre sujet de prédilection, l'économie, avec sa nomination comme Ministre des Finances du deuxième gouvernement BRANDT. La démission de ce dernier le porta au poste de Chancelier.

Notons cette heureuse coïncidence, Valery GISCARD D'ESTAING fut élu Président de la République, le 19 mai 1974, trois jours après que Helmut SCHMIDT fut élu Chancelier par le Bundestag. Ainsi, l'Histoire allait ouvrir les voies extrêmement rares de l'amitié en politique.

L'amitié en politique

Dès le 31 mai, Helmut SCHMIDT rendait visite au nouveau Président de la République. Ce n'était pas, tant s'en faut, leur première rencontre. Ils s'étaient aperçus, dès les années 60, en participant aux travaux du Comité Jean MONNET. Puis, ils avaient travaillé ensemble, comme responsables des finances, au sein des instances européennes. Une amitié solide et intime allait se développer, alors que l'évolution naturelle des choses n'y incline guère.

Comme le souligne Valery GISCARD D'ESTAING dans la préface au dernier ouvrage publié par Helmut SCHMIDT, "L'Europe s'affirme. Perspective pour le XXIe siècle" :

"Même si, entre Chefs d'Etat, la compétition est atténuée, elle existe néanmoins et emprunte d'autres détours. Car les dirigeants demeurent attentifs à leur opinion publique, et ils souhaitent souvent, à l'occasion d'une négociation, paraître prendre l'avantage sur leurs partenaires étrangers".

Cette observation de bon sens, vous pouvez, Mesdames et Messieurs, en trouver la justification dans les comportements d'aujourd'hui, aux dépens, bien souvent, de l'intérêt européen.

Une telle amitié a, n'en doutons pas, enrichi l'âme et le contenu de la coopération franco-allemande. Elle explique, en plus du talent politique déployé, la réussite du projet monétaire, en dépit des divergences techniques qui ont existé entre les deux hommes et des différences profondes de réactions dans les deux pays considérés.
Je ne gloserai pas davantage sur l'amitié en politique, même si le Président GISCARD D'ESTAING a l'élégance de citer deux autres relations fortes et amicales : entre Konrad ADENAUER et Charles de GAULLE, entre Helmut KOHL et François MITTERRAND. Autant, me semble-t-il, de facteurs personnels qui ont bénéficié aux deux pays concernés et à l'Europe. Mais, soulignons-le d'emblée, bien d'autres facteurs ont joué, bien d'autres pays ont, à un moment ou à un autre, contribué d'une manière décisive aux avancées de la construction européenne. Ainsi, s'impose, quand il veut bien se manifester, l'esprit de famille européen.

1974 annonçait donc, au milieu des périls entraînés par l'évolution du dollar et de la hausse du prix du pétrole, une relance de la construction européenne.

Deux initiatives autres que monétaires ont marqué cette période, elles ont été prises à l'initiative du Président GISCARD D'ESTAING et entérinées par une conférence au sommet de la Communauté Européenne à Paris, en décembre 1974.

D'une part, le Parlement Européen, jusque là composé de membres désignés au sein des parlements nationaux, devra être élu au suffrage universel. Ce qui fut fait en 1979.

D'autre part, les chefs d'Etat tiendront des réunions régulières en tant que Conseil de la Communauté et sous la forme de la coopération politique. Le Conseil Européen était, en quelque sorte, institutionnalisé et allait trouver sa place, ultérieurement, dans le traité dit de Maastricht.

La nature et le contenu de ces deux propositions illustrent, on ne peut mieux, cette recommandation formulée par Jean MONNET en 1965 :

"Pour que les citoyens de nos pays puissent rechercher, comprendre et soutenir l'intérêt commun, il faut créer des conditions qui changeront leur attitude et leur comportement vis-à-vis les uns des autres : de nationaux, leurs problèmes doivent devenir communs. Ce ne peut être qu'au moyen de lois et d'institutions communes".

La genèse du SME

Avant d'aborder cette phase qui conduisit à la création du Système Monétaire Européen, sans doute est-il bon de rappeler que la cohésion des Européens n'avait pas résisté à la double décision américaine, tout d'abord en août 1971, la fin du Gold Exchange Standard, créé à Bretton Woods en 1944, puis la dévaluation du dollar : Le double étalon dollar-or n'existe plus. Par rapport au dollar désormais inconvertible en or, les monnaies peuvent fluctuer à l'intérieur d'une marge de 4,5% (aux termes de l'accord des Açores). Les Européens décident entre eux, d'une marge plus réduite de 2,25%. C'est le fameux serpent dans le tunnel.

Mais rien n'allait arrêter la spéculation. Les monnaies attaquées quittent le serpent de 2,25%, et même parfois le tunnel des 4,5 %. Le Président NIXON allait aggraver le déséquilibre, en décidant, le 12 février 1973, une deuxième dévaluation du dollar.
Adieu les changes relativement fixes. Le monde entrait dans le non système des changes flottants dont on a pu dire, leçon tirée des faits, qu'il était la moins mauvaise solution dans cette période de turbulences sans fin. Les pays producteurs de pétrole réagissent en multipliant le prix de l'énergie. L'inflation fait rage et malheureusement, face à ce péril, les pays européens n'ont ni le même diagnostic, ni la même réaction. Je n'en veux pour preuve que les allers et retours dans le serpent, cette tentative de limiter les fluctuations des monnaies européennes.

La vérité oblige à dire que jusqu'en 1976, le dialogue technique entre l'Allemagne fédérale et la France n'était pas des plus faciles, en raison de la divergence de leur taux d'inflation. Les autorités françaises s'étaient pourtant battues pour que le monde accepte de revenir à un régime de changes relativement fixes. Peine perdue, les faits étaient

contraires. L'accord de la Jamaïque en 1976, officialise, en quelque sorte, le système des changes flottants.

Une longue période va suivre qui verra la France se convertir, non sans soubresauts, à l'objectif d'un franc fort. Le Président GISCARD D'ESTAING impulse le mouvement, en 1976, avec le gouvernement de Raymond BARRE, lequel, quand il était membre de la Commission Européenne, avait beaucoup œuvré pour que les pays membres se rallient à une coopération monétaire disciplinée et efficace.

Que d'enseignements à l'épreuve du feu pour nos deux récipiendaires qui pensaient sans doute, comme Robert MARJOLIN l'observait en 1975 :

"L'Europe n'est pas plus avancée dans la voie de l'union économique qu'en 1969. En fait, s'il y a eu mouvement, ce mouvement est un recul".

Et, ajouterais-je, la publication, en 1970, du rapport WERNER, n'a en rien provoqué le sursaut espéré. Le comité, présidé par le Premier Ministre luxembourgeois, était chargé d'étudier, avec un groupe de hauts fonctionnaires, ce que pourrait être une union économique et monétaire. Un tel projet paraissait alors si éloigné des tristes réalités de la Communauté Européenne.

Le Président GISCARD D'ESTAING et le Chancelier SCHMIDT avaient inauguré une série de rencontres bilatérales, autour d'une table, la première s'étant tenue en Alsace, à BLAESHEIM. Leurs rapports étaient devenus si confiants, que l'un ou l'autre pouvait se permettre une audace. Ce que fit le Président de la République en présentant au Chancelier de l'Allemagne Fédérale une analyse non seulement des conséquences des changes flottants, mais aussi des pratiques qui faisaient porter tout le poids des réajustements sur les monnaies dites faibles, ce qui était contraire à l'intérêt à long terme de l'Europe.
Un expert fut désigné de chaque côté, le Gouverneur de la Banque de France, Bernard CLAPPIER, dont on sait le rôle éminent qu'il a joué auprès de Robert SCHUMAN et le Secrétaire d'Etat, le Docteur Horst SCHULMANN.
Leurs propositions communes allaient dans le sens d'un système plus contraignant que le serpent et marqué du sceau de la réciprocité, entre monnaies faibles et monnaies fortes. La réaction de la Bundesbank fut sans surprise, elle était contre.
Il restait donc à nos deux hommes d'Etat à prendre leur bâton de pèlerin pour convaincre leurs partenaires, et à Helmut SCHMIDT, la tâche la plus difficile, obtenir le consentement des autorités monétaires allemandes. Ils allaient pouvoir compter sur l'appui efficace du Président de la Commission Européenne, Roy JENKINS. En revanche, le Premier Ministre britannique, James CALLAGHAN, demeurait, en dépit de son ouverture d'esprit, plus réservé, pour ne pas dire hostile.

L'affaire prit corps au Conseil Européen de Brême, en juillet 1978. Helmut SCHMIDT, dont on connaît la fructueuse obstination, voulait absolument obtenir l'adhésion britannique au projet du Système Monétaire Européen. Il fut aidé par d'autres collègues et proposa même aux britanniques une marge plus large de fluctuation des monnaies - 6% au lieu de 2,25% - comme le demandait l'Italie. Les Anglais maintinrent leur refus. C'était donc l'impasse, car, comme souvent, la vision politique et les qualités techniques d'un projet peuvent buter sur un incident de séance, sur le raidissement des positions, sur la fatigue des participants.

Le Président GISCARD D'ESTAING eut alors l'idée de diviser le projet en deux : un accord général auquel la Grande Bretagne adhérerait et un mécanisme de changes relativement fixes que ce pays n'appliquerait pas... pour le moment. Dans la foulée, le Conseil Européen accepta de dénommer la nouvelle unité de compte l'ECU, autrement dit "the European Currency Unit".

Huit mois plus tard, le 13 mars 1979, le SME entrait en vigueur. Rappelons-en les principes essentiels.

§ Le mécanisme de change limite les fluctuations des monnaies à 2,25% autour d'un taux pivot.

§ Pour gérer le système, sous la responsabilité des Gouverneurs de Banques Centrales, il est créé un Fonds Monétaire Européen, auquel sont versés 20% des réserves en or et en dollars des pays adhérents. La gestion se fait en unité de compte : l'ECU.

§ Des interventions sont prévues pour conforter la stabilité du système et à l'appui, des possibilités de crédit à court et à moyen terme.

Heurs et malheurs du SME

C'est une historie mouvementée qu'allait connaître le SME.

Bien entendu, certains d'entre-nous n'eurent de cesse que d'obtenir des pays membres du SME et surtout des gouverneurs des banques centrales, des approfondissements renforçant la solidarité et la solidité du système. Que de réticences exprimées, que d'obstacles rencontrés pour de simples améliorations techniques !

Toutefois, il fut possible lors d'une rencontre des Ministres des Finances à Nyborg, d'obtenir des avancées confirmées, comme cela devait être, par les Gouverneurs qui se réunissaient tous les mois, à Bâle. Ce furent les accords dits de BALE-NYBORG. Les moyens d'intervention étaient élargis et renforcés de manière à conforter la stabilité des systèmes.

Cela dit, bien que des progrès notables furent réalisés en matière de réduction des différentiels d'inflation, des ajustements de parités s'avéraient indispensables. Mais ces opérations s'avéraient de plus en plus explosives, tant les questions de prestige national prenaient le pas sur les analyses techniques d'ordinaire relativement consensuelles. Alors que je présidais la Commission Européenne, j'eus le sentiment que la réunion des Ministres des Finances de janvier 1987 serait la dernière de ce genre, tant l'état d'esprit y était détestable.

Entre-temps, et puisque cette séance est placée notamment sous le signe du couple franco-allemand, convient-il de rappeler qu'en mars 1983 la France, sous la présidence de François MITTERRAND, en confirmant son attachement et sa participation au SME, avait, en quelque sorte, conforté le système et permis les avancées futures vers l'Union Économique et Monétaire.

Mais rien n'aurait été possible si le SME n'avait pas administré la preuve de son utilité politique autant qu'économique. Grâce à lui, et aussi aux efforts des Etats Membres, la convergence des économies s'est progressivement affirmée au cours de la période qui va nous conduire aux préparatifs du traité de Maastricht. Sans cette réussite du SME et les succès de l'objectif 92, il n'aurait jamais été question de relancer le projet d'Union Économique et Monétaire.

Le combat continue :
Le Comité pour l'Union Monétaire de l'Europe

C'est ce qu'ont parfaitement compris Helmut SCHMIDT et Valery GISCARD D'ESTAING en ce milieu des années 80. Un ensemble d'éléments y concourt : la baisse du dollar, l'attractivité du Deutsche Mark, la mise en place du marché unique, l'optimisme revenu en Europe avec la reprise économique et la libération annoncée des mouvements de capitaux, l'ECU devenu la troisième monnaie pour l'émission de bons et obligations, les opinions publiques plus attentives à l'évolution de l'Europe. Dans un tel contexte porteur, ils décèlent une fenêtre d'opportunité.

Ils fondent, fin 1986, le Comité pour l'Union Monétaire de l'Europe avec l'appui de vingt-quatre éminentes personnalités : anciens Ministres, chefs d'entreprises, banquiers .... puis, l'année suivante, l'Association pour l'Union Monétaire de l'Europe, chargée de diffuser les idées de l'UEM et aussi l'ECU auprès du secteur privé. Quatre cents entreprises y apporteront leur appui. Le Chancelier SCHMIDT a d'ailleurs animé, avec

Etienne DAVIGNON, Président de l'Association, le dernier colloque organisé par cette dernière, le 30 octobre dernier. A cette occasion, il a présenté, en vue de l'élargissement de l'Union et de la réforme de ses institutions, des propositions fortes qui mériteront d'être reprises dans les débats qui vont s'amorcer, notamment au sein de la convention réunissant représentants du Parlement Européen, des Parlements nationaux, des gouvernements et de la Commission.

Le Comité GISCARD-SCHMIDT - c'est ainsi qu'on le nomme le plus souvent - se met vite au travail et formule, dès 1988, un plan d'action en six points : création d'une banque centrale européenne, convergence générale des économies, pleine participation au SME, liberté totale des mouvements de capitaux, unification des circuits publics et privés de l'ECU, développement des opérations en ECU, une des tâches permanentes auxquelles s'astreignent le Comité et l'Association.

Le terrain sera ainsi labouré, avec l'idée centrale que les marchés imposeront progressivement l'ECU comme monnaie européenne et internationale. Cette hypothèse de travail était contestée, notamment à la Bundesbank. C'est pourquoi le Comité s'accoutuma peu à peu à l'idée qu'une réforme institutionnelle constitue un préalable nécessaire à la mise en œuvre de l'UEM.

Dans la bataille des idées, il importe de noter l'influence du rapport qu'en tant que Président de la Commission Européenne, j'avais demandé à Tomaso PADOA SCHIOPPA, sur les conséquences de la création d'un marché unique. Reprenant certaines thèses classiques, il fut amené à indiquer les trois fonctions absolument nécessaires pour la réussite du projet : la fonction d'allocation, que remplissaient les mécanismes du marché ; la fonction de distribution qui revient aux fonds structurels dont j'avais préconisé le développement, accepté par le Conseil Européen de février 1988, et enfin, la fonction de stabilisation qui ne peut réussir sans une intégration monétaire.

Ce rapport renforça la main du Comité GISCARD-SCHMIDT. Celui-ci déclencha un débat auquel participèrent notamment, outre la Commission Européenne, Edouard BALLADUR, alors Ministre de l'Économie et des Finances et Hans-Dietrich GENSCHER, Ministre des Affaires Etrangères de la RFA.

La mise en œuvre de l'Union Économique et Monétaire

C'est dans ce contexte porteur que se réunit le Conseil Européen à Hanovre, en juin 1988. Le Président en exercice de la Communauté, Helmut KOHL, proposa à ses collègues de mettre à l'étude les modalités d'une union économique et monétaire. Un comité fut chargé de mener ce travail dans un délai de neuf mois. Sa présidence me fut confiée. J'insistai pour que les Gouverneurs des Banques Centrales en soient membres, ainsi que trois personnalités qualifiées et un autre commissaire européen.

On ne peut pas dire que l'atmosphère au sein de ce comité fut particulièrement sereine. Bien que nous ne soyons chargés que d'étudier les modalités, et non de présenter un plaidoyer en faveur de l'UEM, les arrières pensées et les craintes étaient nombreuses. Ce n'est pas l'objet d'en dire davantage, ici. Je voudrais souligner, en liaison avec les préoccupations du Comité GISCARD-SCHMIDT, que l'idée d'une monnaie parallèle fut rejetée, et donc, avec elle, la proposition d'une monnaie commune ou, comme les Anglais allaient le proposer plus tard, d'un "hard ECU".

Le rapport du Comité fut, sinon adopté, tout du moins pris en considération par le Conseil Européen de Madrid en juin 1989, non sans que se soient exprimées des oppositions, notamment de la part de la Grande Bretagne. S'ouvrait alors la discussion politique où l'on put compter sur nos deux Hommes d'Etat pour soutenir leur projet, de toute leur autorité, par la voie de leur Comité. De la part des pays membres, les arrières pensées n'étaient pas toutes imprégnées du caractère vital du projet. S'y manifestaient aussi des craintes que j'ai dès le début rejetées - relatives aux conséquences de l'unification allemande.
Toujours est-il qu'après dix huit mois de débats, un compromis fut trouvé sur la base de

deux orientations parallèles : l'une visant l'Union Économique et Monétaire, l'autre concernant la dimension politique de la construction européenne. Ce fut le traité de Maastricht.

Entre-temps, Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, votre enfant, le SME, connut encore quelques avanies. La moins connue fut cette détestable habitude de décider des questions importantes relatives au SME au seul niveau du Comité Monétaire, c'est-à-dire des hauts fonctionnaires du Trésor et non au niveau politique, celui des Ministres des Finances. C'est par le comité monétaire que fut décidée, par exemple, en dépit de mes vives protestations sur la méthode, l'entrée de la Livre Sterling qui allait d'ailleurs quitter le mécanisme des changes, en 1992, épuisée par une formidable spéculation. Puis ce fut le tour de la Lire italienne, à sortir du système, avant que ne soit sérieusement menacé le Franc français. Le Conseil des Ministres décida alors, d'élargir les marges jusqu'à 15% (au lieu de 2,25%) pour maintenir le SME. Mais ce fut l'occasion d'une double tension, entre l'Allemagne et la France, entre certains Ministres et moi-même qui plaidais pour une sortie provisoire de la monnaie qui divergeait vers le haut, c'est-à-dire le Deutsche Mark.

Puis vint la période difficile de l'ajustement aux critères fixés par le traité et conditionnant l'appartenance à l'UEM. Phase politiquement délicate, compte tenu du ralentissement de la croissance économique et de la hausse du chômage, mais en Allemagne aussi, en raison de l'attitude non favorable à L'UEM d'une majorité de la population.

Aujourd'hui, domine la satisfaction de voir ce projet sur le point d'être parachevé par la mise en circulation des billets de banque et des pièces de monnaie.

Certains redoutent cette ultime opération, d'autres pensent qu'elle aidera, par son caractère concret, à la diffusion de l'idée européenne. Pour moi, si vous le permettez, il y a comme un sentiment d'inachevé, compte tenu que l'équilibre - recommandé par mon rapport, voulu par le traité - entre la partie économique et la partie monétaire, n'est pas encore réalisé. Ce qui prouve tout simplement qu'il faudra, vingt fois sur le métier, remettre l'ouvrage.

Mais trêve de mélancolie. Aujourd'hui, c'est une grande fête pour notre Europe.

J'aurais aimé, mais le risque était d'être trop long et ennuyeux, illustrer combien vous êtes présents, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, par votre action politique et vos propositions, au travers de vos livres et de vos interventions. Vous poursuivez votre tâche commune avec toute l'autorité qui s'attache à ceux qui ont vraiment fait avancer l'Europe. Vos échanges sont et demeureront fructueux, nourris de votre vision, de vos expériences, de la confrontation de vos différences d'analyses... tout cela transcendé par la profonde amitié qui vous unit.